

Critères d'attribution de la bourse Erasmus+ 2020-21

La répartition des bourses ERASMUS se fait de la façon suivante:

| | Stage | Séjour Académique |
|--------|-------|-------------------|
| ECAM 2 | 0 | 62 |
| ECAM 4 | 8 | 4 |
| ECAM 5 | 8 | 13 |

Pour les première et troisième années, il n'y a pas de mobilité prévue. Les étudiants en année d'études peuvent bénéficier d'une bourse d'environ 8 mois. Les étudiants en semestre d'études peuvent bénéficier d'une bourse d'environ 4 mois. Les dates de l'attestation de fin de séjour font foi.

La valeur accordée par destination suit les groupes de pays selon les critères ERASMUS affichés ci-dessous:

| Groupe | Pays de destination | Mobilité d'études | Mobilité de stage |
|--------|---|-------------------|-------------------|
| G1 | Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni | 370 € | 520 € |
| G2 | Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal | 320 € | 470 € |
| G3 | Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie | 270€ | 420€ |

Concernant les critères d'attribution pour le:

Stage : Si plusieurs candidats, la bourse sera partielle jusqu'à la limite des fonds (minimum 2 mois). La date de présentation du contrat signé est décisive si le nombre de candidatures dépasse le nombre de bourses.

Séjour d'études : Si plusieurs candidats, une bourse partielle (minimum 3 mois) sera attribuée jusqu'à la limite des fonds.

Nota bene: les critères sociaux, les autres bourses éventuellement cumulables et votre situation personnelle ne peuvent pas être pris en compte pour l'attribution de la bourse ERASMUS+.

Nota bene : les étudiants ne peuvent pas bénéficier de la bourse ERASMUS+ en cas de redoublement en deuxième année.